



**PARC NATUREL  
DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT**

## Sommaire :

- Marche Saint-Erasme 2010..... 1 & 2
- Observatoire citoyen du paysage.... 2
- Concert des chorales de la vallée  
de l'Attert belgo-luxembourgeoise... 2
- PôleEnergie vous informe :
- Nouvelles primes Energie de la  
    Région wallonne ..... 3
- La procédure énergétique des  
    bâtiments ..... 3
- La cuisine buissonnière..... 4
- Junior Rangers 2010 ..... 4
- Le coin des associations ..... 4



**Inscription, réservation ou  
complément d'information ?  
063/22 78 55**

## Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

**Secrétariat :** asbl "Au Pays de l'Attert"  
Voie de la Liberté, 107  
6717 Attert  
Tél : 063/22 78 55 Fax 063/22 16 98  
E-mail : [parcnaturel@attert.be](mailto:parcnaturel@attert.be)  
[www.aupaysdelattert.be](http://www.aupaysdelattert.be)



**Rédaction & relecture :** Nathalie Druart, Sylvie Hubert, Kévin Mathu, Dominique Scheepers et Elisabeth Tonglet

**Mise en page :** Nathalie Druart  
**Editeur responsable :** Sylvie Hubert  
Imprimé sur papier recyclé - Ne pas  
jeter sur la voie publique



# Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du  
**Parc Naturel de la Vallée de l'Attert**

2 200 exemplaires

N°50  
(2<sup>ème</sup> trimestre 2010)

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1

## Marche Saint-Erasme 2010

La vieille église Saint-Etienne d'Attert en a vu passer des évènements ! Construite en 1547 entre les murs d'un premier édifice, elle a été agrandie, remaniée. Elle a subi le pillage des troupes françaises, les deux guerres mondiales et même la foudre.

L'église a également assisté à d'innombrables moments heureux : les baptêmes, communions, mariages...

Durant près de 450 ans, elle a rythmé la vie du village et de ses environs.

Hélas, cette vénérable dame montre des signes de faiblesse. Elle se fissure, se décharne, plie sous le poids des âges.

Afin qu'il puisse encore longtemps nous accompagner, il est temps de penser à sauvegarder ce joyau architectural.

Le **dimanche 6 juin**, date de l'ancien pèlerinage à Saint-Erasme, Saint patron de l'église, une série d'animations se dérouleront autour de ce bel édifice.

De **8h à 12h**, les amateurs de grand air et de découvertes pourront prendre le départ pour une **marche**. Deux circuits sont proposés : un premier de **18 km 500** pour les **sportifs** et un second, plus **familial**, de **7 km**. Le départ se fera soit groupé à 8h pour les sportifs et à 10h pour les familles soit librement (avec carnet de route).

**A partir de 10h**, l'ancienne église sera ouverte. Des expositions et visites guidées vous permettront de découvrir l'histoire et l'architecture de ce merveilleux édifice.

Bar et petite restauration sur place (tous les bénéfiques iront à



la rénovation de l'église).

## L'église Saint-Etienne, un monument d'exception

Les prémices de ce dimanche festif auront lieu le **mardi 1<sup>er</sup> juin à 20h** en la salle Robert Schuman, bâtiment communal, avec une soirée d'informations sur le passé mais également l'avenir de cette église.

Martine Moniotte, historienne de l'art et Lambert Jannes, architecte, du département du patrimoine de la Région wallonne donneront des explications sur l'histoire de ce monument.

## Appel aux bénévoles et artistes

Si vous aussi vous souhaitez contribuer à la sauvegarde de l'église Saint-Etienne, contactez-nous pour venir en renfort le 6 juin au bar, au stand « petite restauration » ou assurer une présence à l'église.

Si vous avez photographié ou peint l'ancienne église Saint-Etienne, contactez-nous pour exposer vos œuvres.

## Observatoire citoyen du paysage

Aujourd'hui, le paysage est reconnu comme un patrimoine qu'il est utile de protéger et de valoriser. La conception du paysage ne doit donc pas rester une affaire de spécialistes mais bien être le fruit d'une réflexion de tous, en ce compris le citoyen.

C'est dans ce cadre que Inter-environnement Wallonie lance un « Observatoire citoyen du paysage » (OCP) pour informer, sensibiliser et former les citoyens sur la thématique du paysage. Le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert est partenaire de cette initiative en collaborant par la diffusion de l'information, l'organisation d'expositions mettant en valeur le travail réalisé par les participants, la mise sur pied de balades d'interprétation du paysage, ...

En quoi consiste cet observatoire citoyen du paysage ? Il s'agit d'**adopter un paysage** c'est-à-dire de choisir un paysage pour une raison particulière, personnelle (paysage perçu comme

beau, laid, caractéristique ou menacé) et de le suivre en le **photographiant** **saison après saison**, année après année, pour mieux le connaître et comprendre son évolution. La prise de vue doit être analogue : emplacement, cadrage, hauteur, panoramique, etc.



Pour participer, il faut tout d'abord s'inscrire sur le site de l'OCP : [www.paysages-citoyens.be](http://www.paysages-citoyens.be) et nous en informer par mail à [parcnature@attert.be](mailto:parcnature@attert.be) pour que nous puissions aussi suivre votre travail.

Lors de votre inscription vous recevrez un mot de passe qui vous permettra de mettre vos photos en ligne sur le site de l'OCP. Mais ces photographies seront aussi mises en valeur au travers des outils de communication et de promotion de l'observatoire citoyen qui seront élaborés par Inter-environnement Wallonie : flyers, panneaux de présentation du projet, affiches, plaquettes pour les expositions, etc. Et maintenant tous à vos appareils !

## Concert des chorales de la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise

« A Travers Chants », Chœur du Val d'Attert et le Männerkouer Atertdaul, un chœur d'hommes luxembourgeois, vous donnent rendez-vous le **samedi 12 juin à 20 heures en l'église de Ell** pour la 4<sup>ème</sup> édition du concert des chorales.

Comme les éditions précédentes aucun droit d'entrée n'est demandé mais une urne accueillera vos **dons** qui seront intégralement reversés au **centre de convalescence Emile Mayrisch de la Croix-Rouge Luxembourgeoise**.

# PôlEnergie vous informe

## Nouvelles primes Energie de la Région wallonne



Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2010, un nouveau dispositif de « primes », mettant d'avantage l'accent sur l'isolation, a été élaboré. Les primes ont été augmentées, en tenant compte des revenus de ceux qui en bénéficient.

De plus, une surprime est prévue en cas d'utilisation d'isolant naturel. Par « isolant naturel ou bio », on entend ceux qui sont constitués à 80% minimum de fibres végétales, animales ou de cellulose et dont la masse volumique n'excède pas 150 kg par m<sup>3</sup>.

Les différentes aides prennent également en compte d'autres paramètres, selon qu'il est fait ou non appel à un entrepreneur, à propos de l'isolation des toitures ou encore, selon la méthode utilisée pour l'isolation des murs. Concernant l'isolation des vitrages, la prime est issue de la fusion entre les primes Energie et Réhabilitation, et concerne aussi les doubles vitrages anciens qui ne correspondent plus aux nouvelles technologies d'isolation.

Vous trouverez de plus amples informations sur ces primes sur le site du projet PôlEnergie à l'adresse suivante [www.polenergie.eu](http://www.polenergie.eu) sous l'onglet « Aides et Primes ».

## La procédure énergétique des bâtiments

La Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) est une nouvelle réglementation adoptée par la Région wallonne. Elle a pour objectif de diminuer la consommation d'énergie, et par conséquent les émissions de CO<sub>2</sub>, des bâtiments tout en améliorant le climat intérieur.

La PEB impose des exigences relatives à l'isolation thermique, la ventilation, les installations techniques pour le chauffage et la climatisation. Depuis le 1<sup>er</sup> mai, les travaux soumis à permis d'urbanisme doivent respecter un certain nombre d'exigences PEB. Il s'agit d'exigences techniques qui garantissent une consommation énergétique moins élevée. Ces exigences PEB dépendent du type de travaux et de la destination du bâtiment.

A partir du 1<sup>er</sup> juin 2010, un certificat énergétique sera obligatoire en cas de vente d'une maison unifamiliale. Le but ultime du certificat énergétique est de réduire la consommation énergétique de toutes les habitations, réduisant au passage les émissions de gaz à effet de serre. Un certificateur agréé constatera les performances énergétiques après avoir réalisé un contrôle technique. Lors de ce contrôle, le certificateur examinera l'état général de l'habitation, sa consommation électrique et la consommation de combustible de chauffage.



**Avis aux habitants de la commune d'Attert :** Le projet PôlEnergie met gratuitement à votre disposition un conseiller en Energie. Pour tout renseignement, contactez **Kévin Mathu** au 063/22 78 55 ou par mail ([kevin.mathu@attert.be](mailto:kevin.mathu@attert.be))

**Pour en savoir plus sur les actions menées, rendez-vous sur [www.polenergie.eu](http://www.polenergie.eu).**

## Le coin des associations

### METZERT, CAPITALE DU PARC NATUREL 2010

**Samedi 29/05** : balade cueillette et dégustation de la récolte

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

### CERCLE SAINTS COME & DAMIEN METZERT

**Dimanche 30/05 et lundi 31/05** : fête au village

**Dimanche 27/06** : marche gourmande

**Du vendredi 30/07 au dimanche 1/08** : fancy fair

[www.metzert.be](http://www.metzert.be) - [info@metzert.be](mailto:info@metzert.be)

### CROIX-ROUGE SECTION ATTERT

**Mardi 1/06** de 15 à 20h et **mercredi 2/06** de 16 à 20h à Attert : Collectes de sang, salle du Cothurne

Mady Gaul-Dessooy 063/21 65 36

### ROYALE AURORE THIAUMONT

**Samedi 19/06** : Fête de la musique avec le Tuba Consortium.

[www.aurore-thiaumont.be](http://www.aurore-thiaumont.be) - [aurore.thiaumont@gmail.com](mailto:aurore.thiaumont@gmail.com)

### LE COTHURNE ATTERT

**Dimanche 20/06** : Old Car Tractor Moto Trophy

[www.cothurne.org](http://www.cothurne.org)

### LE TILLEUL HEINSTERT

**Vendredi 2/07** : concert du groupe Smooth and the Bully Boys, rockabilly, musique Roots.

Serge Schmit 063/22 27 90

### SYNDICAT D'INITIATIVE DU VAL D'ATTERT

**Les jeudis de 13h30 à 15h30** : marche dans la vallée à partir de villages différents. **Du 8 juillet au 19 août les balades du jeudi se feront à 19h30 !**

**Les dimanches matin à 8h30** : marche sportive de 12-15 km

Jules Coibion 063/23 62 88

[jules.coibion@skynet.be](mailto:jules.coibion@skynet.be)

[www.attert.be/loisirs/sports/marche/le-syndicat-dinitiative](http://www.attert.be/loisirs/sports/marche/le-syndicat-dinitiative)

**Voir aussi** : [www.aupaysdelattert.be/agenda.php](http://www.aupaysdelattert.be/agenda.php)

**Vous organisez une activité ? Envoyez-nous les informations**

## La cuisine buissonnière

La Fête du Parc continue à Metzert. Et quoi de mieux pour mettre l'ambiance que de s'asseoir devant une table bien garnie !

Nathalie Pillon et Elisabeth Tonglet vous proposent ce samedi 29 mai de venir cuisiner avec elles. Nathalie, cuisinière déjantée sachant manier le boulgour et l'agar-agar avec finesse et Elisabeth, vadrouilleuse des prés et bois, vous ont concocté un menu très « vert », un peu sauvage mais fleuri.

Comment prendre part à ce fabuleux festin ? En faisant un petit effort, une petite **balade apéritive...** et en suivant ce vieil adage datant de l'époque préhistorique « Cueillez et vous mangerez ! »



Rendez-vous à la salle « Saints Côme et Damien », **samedi 29 mai à 10h**. Prévoir des chaussures de marche et des vêtements en fonction de la météo. Fin de l'animation prévue vers 15h.

## Junior Rangers 2010

***Tu es curieux et débrouillard, la nature et les métiers qui s'y rapportent t'intéressent, alors tu es prêt pour les Juniors Rangers !***

Ce slogan vous le connaissez maintenant, il annonce la semaine de stage Junior Rangers, une semaine active et ludique pour adolescents entre 12 et 14 ans dans le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert. Au programme, journée avec les gardes forestiers, géocaching, entretien des réserves naturelles, mais aussi jeux, sport et fun !



**Dates : du 5 juillet au 9 juillet 2010**

**Prix pour la semaine : 50 euros**

*Avec le soutien de la Région wallonne*